



**PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MANCHE  
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture maritime de la Manche  
et de la mer du Nord**

Division « action de l'État en mer »

N° 0-4592-2024/PREMAR MANCHE/AEM/NP

Affaire suivie par ENVPEM

[sec.aem@premar-manche.gouv.fr](mailto:sec.aem@premar-manche.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture de la Manche**

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

-----

Le préfet de la Manche

à

Mesdames et Messieurs les membres du comité de pilotage des sites Natura 2000 FR2500079 – Zone Spéciale de Conservation et FR2510037 – Zone de Protection Spéciale « Chausey ».

**OBJET** : compte-rendu de l'installation du comité de pilotage des sites Natura 2000 FR2500079 – Zone Spéciale de Conservation et FR2510037 – Zone de Protection Spéciale « Chausey »

**P. JOINTE** : compte-rendu du 25 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

Une session extraordinaire du comité de pilotage (COPIL) des sites Natura 2000 FR2500079 – Zone Spéciale de Conservation et FR2510037 – Zone de Protection Spéciale « Chausey » s'est réunie le 25 octobre 2023 à Saint-Lô.

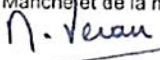
Cette réunion a permis ; à l'échelle des sites concernés, de dresser un premier état des lieux des travaux d'avancement du document d'objectifs et son articulation avec la mise en œuvre des différentes politiques publiques maritimes et environnementales.

Cette instance a également été l'occasion d'organiser les travaux futurs en vue d'assurer la meilleure participation possible des acteurs socioprofessionnels à la description de leurs activités.

Vous trouverez en annexe en pièce-jointe détaillé de cette rencontre.

À Cherbourg-en-Cotentin, le 04 mars 2024

Le préfet maritime de la Manche  
et mer du Nord,  
Le vice-amiral d'escadre Marc Véran,  
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,  
commandant la zone et l'arrondissement maritimes,  
de la Manche et de la mer du Nord

  
Marc VÉRAN

VAE Marc Véran Date : 2024.03.04  
14:26:29 +01'00'

À Saint-Lô, le - 6 MARS 2024

Le préfet de la Manche,

  
Xavier BRUNETIÈRE